



Reprise de mon nom de naissance

Par **billy82**, le **02/02/2012 à 14:51**

Bonjour,rnrnJ'ai été reconnu par mon beau-père le 01/04/1989 suite a son mariage avec ma mère,(je portais le nom de jeune fille de ma mère de ma naissance a mes 7 ans)ce qui a été fait sans me demander mon avis.Aujourd'hui je souhaiterais reprendre mon nom de naissance car le nom de famille que je porte me crée beaucoup de soucis (a la pharmacie,au magasin,a la banque,et bien d'autre endroit encore on me dit que je doit de l'argent mais pas très discrètement)C'est pourquoi je voudrais savoir s'il et possible de reprendre mon nom de naissance afin de pouvoir enfin vivre sans avoir honte de se faire regarder partout pour des factures impayés qui ne sont pas les miennes.Je suis née le 24 Février 1982